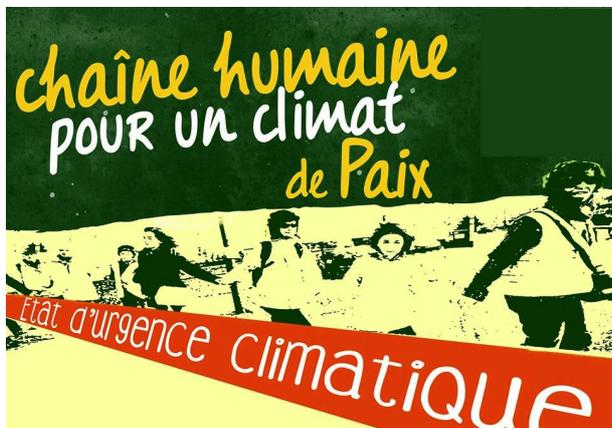


Le 26 Novembre 2015

ETAT D'URGENCE CLIMATIQUE : UNE CHAÎNE HUMAINE POUR UN CLIMAT DE PAIX À CHAMBÉRY SAMEDI 28 NOVEMBRE



La Marche Mondiale pour le Climat, prévue le samedi 28 décembre à Chambéry **est interdite par le préfet de Savoie**. Cette décision concerne l'ensemble du territoire.

Paradoxalement, cet arrêté ne concerne pas les manifestations sportives, récréatives, commerciales ou culturelles telles que les marchés de Noël, les manifestations sportives, les bals et les concerts...

Face à cette annonce, **certains citoyens** de la coalition climat 21, investis dans l'organisation de la marche pour le climat à Chambéry, appellent au **maintien de la mobilisation citoyenne**, comme partout en France.

La réalité est que nous sommes dans un **état d'urgence climatique**. Plus que jamais, la société civile, unie et solidaire, a le devoir de faire entendre les exigences citoyennes lors de la conférence sur le climat à Paris (COP21).

Pour la justice climatique, pour la paix qu'elle contribue à apporter et en hommage aux victimes des attentats, **nous formerons, à Chambéry une chaîne humaine sur les trottoirs entre la place de la mairie et la place Saint Léger.**

Le monde que nous défendons est celui **de la paix, de la justice, de la lutte contre les inégalités et contre le dérèglement climatique.**

A tous ceux qui veulent nous empêcher de nous exprimer, nous répondons : unis et solidaires nous voulons vivre ensemble sur une Terre juste et vivable.

A la veille de l'ouverture de la COP21, plus que jamais, la société civile doit faire entendre sa voix !

C'est pourquoi pour la justice climatique, pour la paix qu'elle contribue à apporter et en hommage aux victimes des attentats, des citoyens formeront **Samedi 28 novembre une chaîne humaine pour la paix et la justice climatique !**

**Samedi 28 Novembre à partir de 15h30 place de la mairie à Chambéry,
prenons nous en mains pour un climat de paix !**

**COalitiOn₂₁
climat**
Savoie / Haute-Savoie